

Enseignement Secondaire Général (ESG) Formation professionnelle

CRITÈRES DE PROMOTION * des classes à Sainte-Anne

DAP - Inclusion Agent d'inclusion

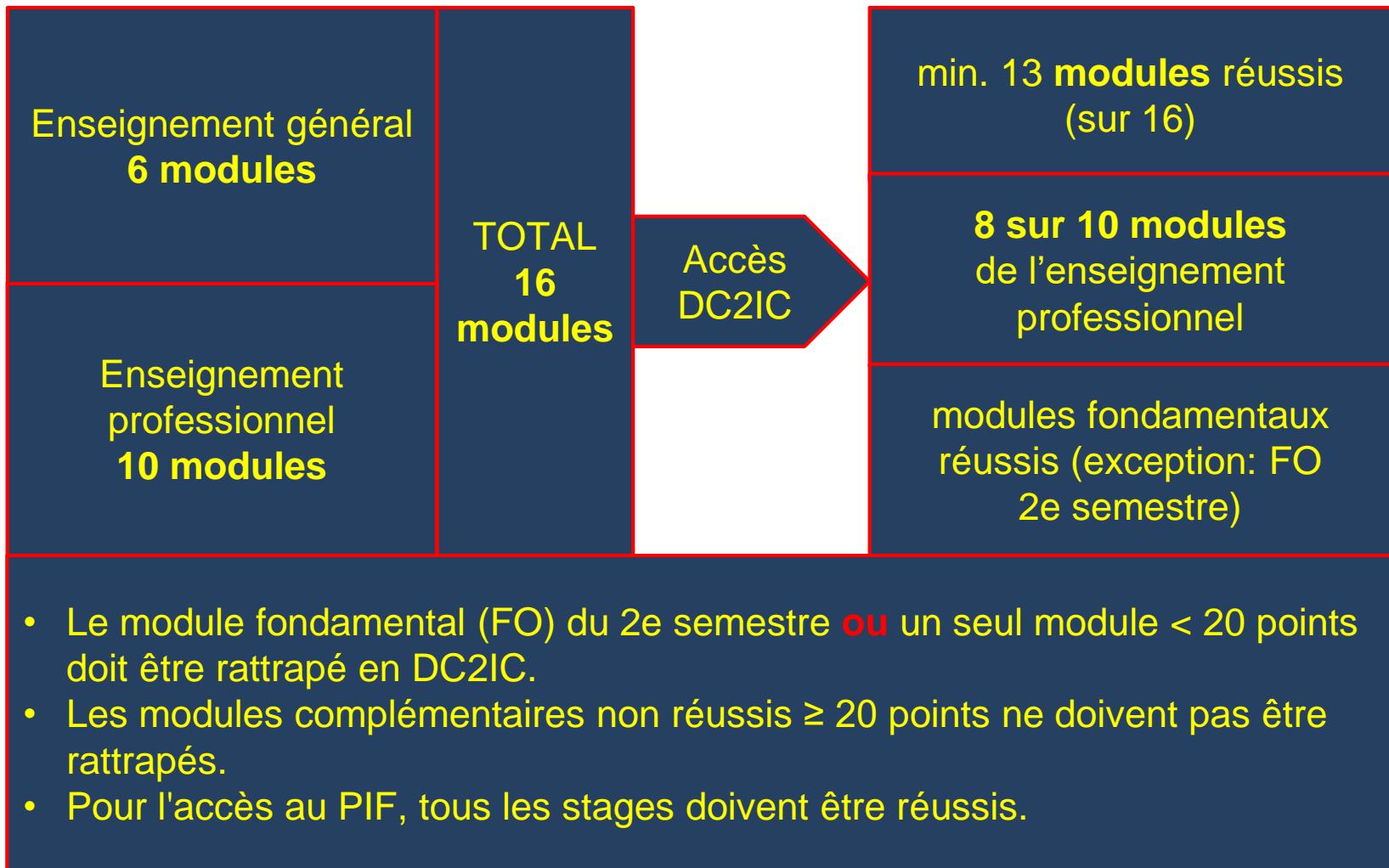


* Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle

Année scolaire 2024/2025

DAP - INCLUSION

Bilan intermédiaire après DP1IC

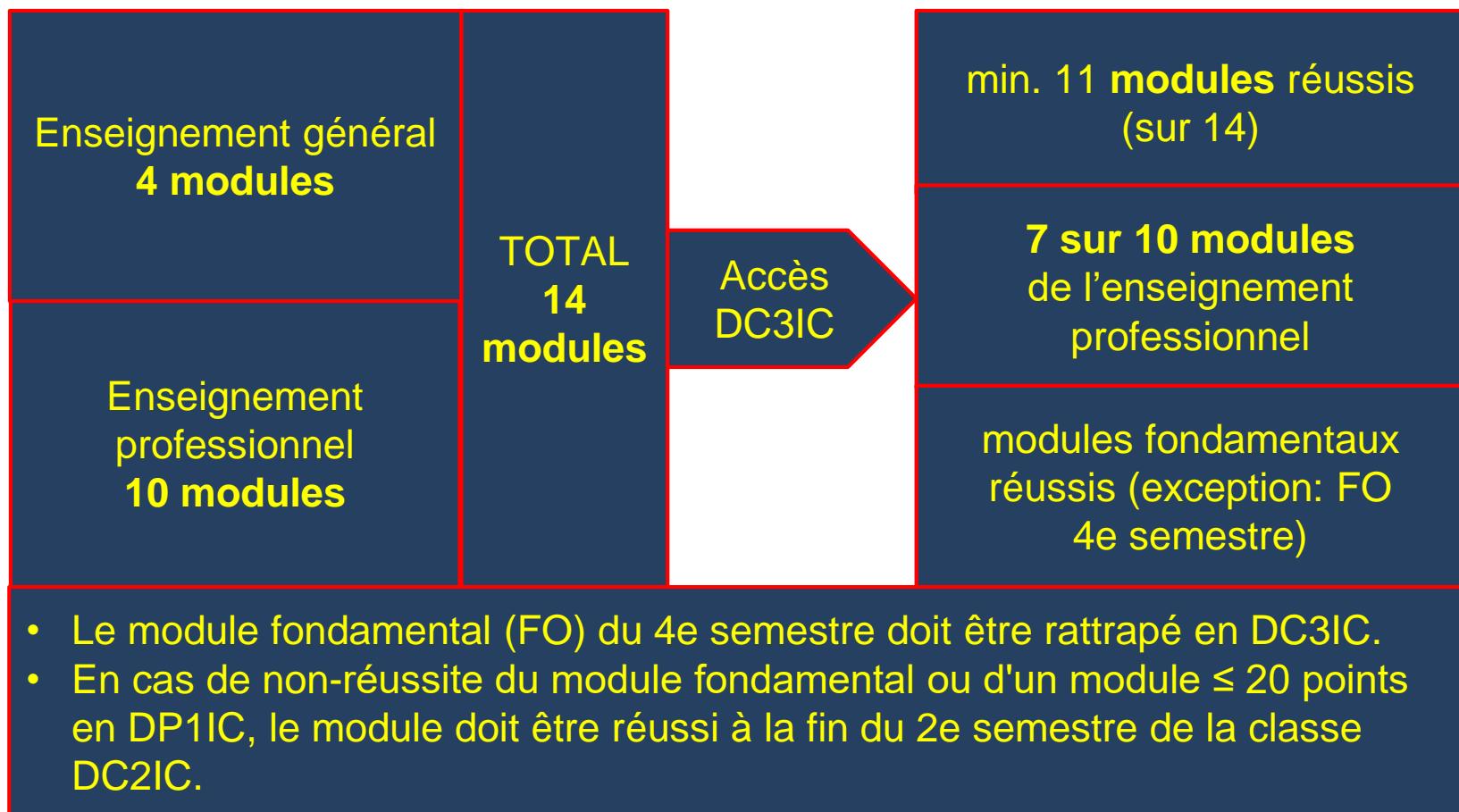


DP1IC	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Semestre 1	Semestre 2
FRANC1	FRANC2
EDUCI1	EDUCI2
EDUPH1	EDUPH2
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Semestre 1	Semestre 2
BEGBE1 (FO)	BEGBE2
ENTME1	ENTME2
SPEBE1	SPEBE2
PROHA1	PROHA2
KOMPR1	KOMPR2 (FO)
STAGE1	STAGE2

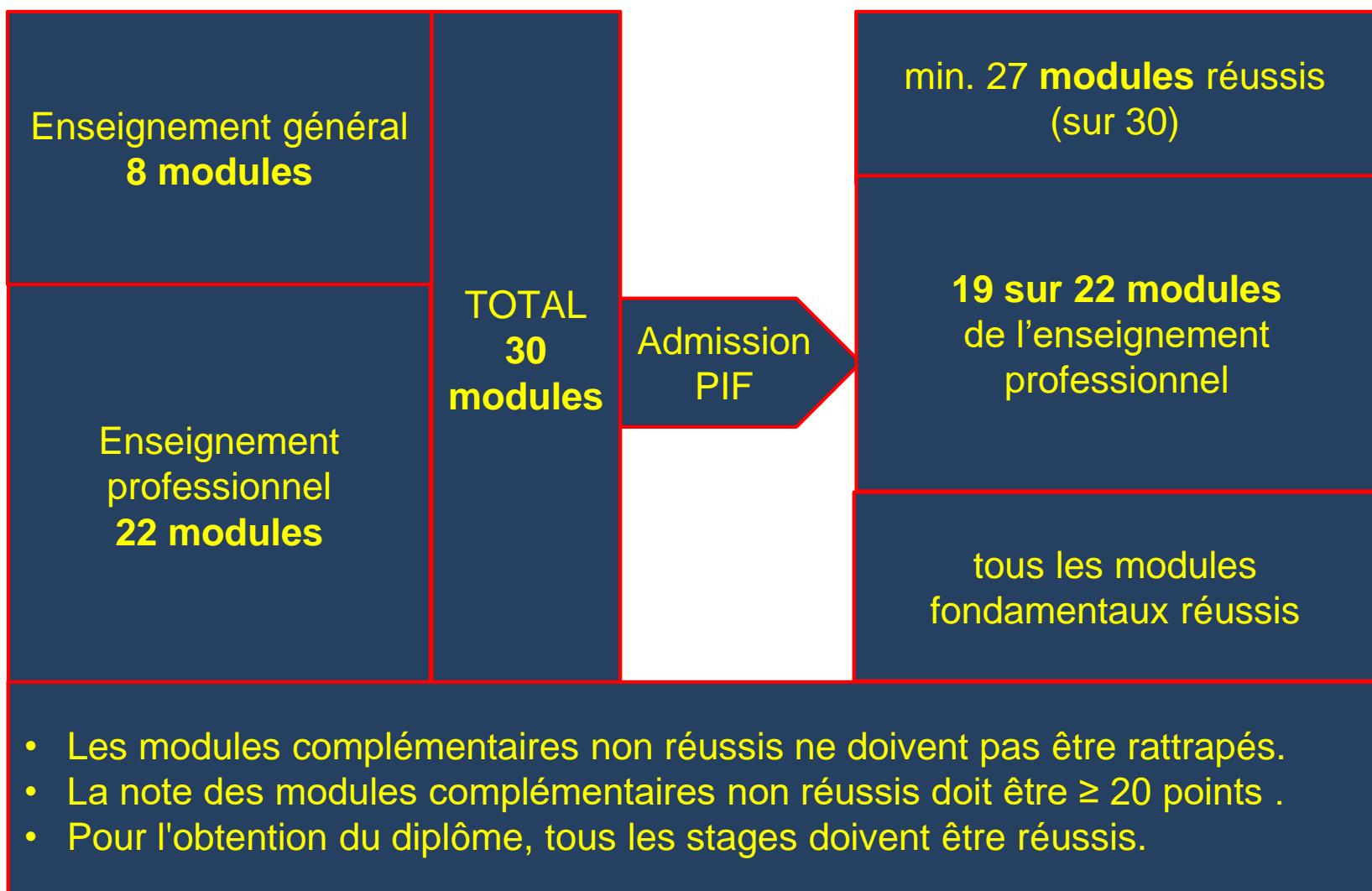
DC2IC	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Semestre 3	Semestre 4
FRANC3	FRANC4
EDSAN	EDUCI3
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Semestre 1	Semestre 2
BEGBE3	BEGBE4
ENTME3	ENTME4 (FO)
SPEBE3 (FO)	SPEBE4
REPRO1	REPRO2
FORIC1 (FO)	FORIC2 (FO)

DC3IC	
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Semestre 1	Semestre 2
FRANC5	FRANC6
EDUCI4	EDUCI5
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Semestre 1	Semestre 2
BEGBE5	BEGBE6 (FO)
ENTME5	ENTME6
SPEBE5	SPEBE5
REPRO3	REPRO4
REPIF1	REPIF2
FORIC3 (FO)	FORIC4 (FO)

Progression DC2IC → DC3IC



Bilan final DC3IC (admission au PIF)



Evaluation d'un module

- Chaque **module** est évalué par une note sur **60 points**.
- Un module se compose de **plusieurs compétences**.
- Une compétence peut être **notée sur 6, 12, 18 ou 24 points**.
- Un module est **réussi** si la note est \geq à **30** sur 60 points (50 %).

Rattrapage d'un module

- Si module fondamental non réussi :
 - ➔ rattrapage obligatoire en dehors des cours normaux (au cours du semestre suivant) / rattrapage de **toutes** les compétences
- Si module complémentaire non réussi :
 - ➔ remédiation au plus tard avant le bilan intermédiaire (fin DP1ED) ou le bilan final (fin DP3ED)
- Rattrapage partiel ou complet des modules :
 - ➔ Rattrapage partiel = réévaluation des compétences non acquises (note du module max. 30 points).
 - ➔ Rattrapage complet = réévaluation de toutes les compétences (remplacement de la note).
- Elèves qui **redoublent** : rattrapage complet.

Elèves qui **progressent** : rattrapage partiel (sauf demande motivée pour faire un rattrapage complet).

Le nombre de rattrapages est de max. 3 modules par élève et par semestre.

Toute demande de rattrapage est à adresser à
ajournement@sainte-anne.lu.



Cellule d'Orientation et d'Intégration scolaires

Ecole Privée *Sainte-Anne*

	<p>M. Georges KAYSER Directeur Tél. : 81 22 10 - 216 georges.kayser@sainte-anne.lu</p>	Directeur et responsable de la cellule d'orientation
	<p>Mme Monia GASPAR Psychologue diplômée Tél. : 81 22 10 - 205 / bureau F002 monia.gaspar@sainte-anne.lu</p>	Coordinatrice de la cellule d'orientation Orientation scolaire des élèves de 6 ^e (G, P) et de 5 ^e (G, AD, P)
	<p>Mme Nadine DIDIER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 nadine.didier@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	<p>Mme Carole KREINS Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 carole.kreins@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour la formation DAP Éducation et DAP Inclusion
	<p>Mme Ina OÉ Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 ina.oe@sainte-anne.lu</p>	Orientation scolaire des élèves de 7G et de 7P
	<p>Mme Claudine SAUER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 439 / bureau B003 claudine.sauer@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	<p>Mme Juliette SCHROEDER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 450 / bureau B103 A juliette.schroeder@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	<p>M. Luc VANOLST Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 luc.vanolst@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour les classes de la section paramédicale et sociale et sciences sociales (PS / SO) et pour la formation DAP Éducation et DAP Inclusion
	<p>M. Roby WATGEN Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 457 / bureau B103 B robert.watgen@sainte-anne.lu</p>	Personne de contact pour l'orientation après le DAP, le DT et les classes de 1 ^{re}

Prière de prendre un rendez-vous par email en cas de besoin.